

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE
« COMMERCE ET AFFAIRES INTERNATIONALES -
CAI » DE L'ISJA POST BAC**

L'équipe d'évaluation :

- **Dr. Mohamed Moro KOITA, Président**
- **Pr. Boniface BAMPOKY, Membre**
- **M. Ababacar DIENG, Membre**

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2017

Table des matières

Avant-propos.....	3
1. Présentation du programme évalué.....	3
2. Avis sur le rapport d’auto-évaluation.....	7
3. Description de la visite sur le terrain.....	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l’ANAQ-SUP.....	10
5. Points forts.....	18
6. Points faibles.....	18
7. Appréciations générales.....	19
8. Recommandations à l’établissement.....	19
9. Proposition d’avis.....	19

Avant-propos.

L'ISJA POST BAC est un établissement d'enseignement supérieur privé, autorisé par l'État du Sénégal. Différents actes administratifs autorisent l'ouverture et le fonctionnement de l'établissement, ainsi que l'ouverture de formations parmi lesquelles la licence professionnelle en Commerce et Affaires Internationales. Il s'agit principalement des actes administratifs suivants :

- 1995 : Signataire de l'Accord Cadre pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur.
- 2001 : Autorisation d'ouverture et de fonctionnement par arrêté n° 003609/MENET/MDCFPALN/DC/DFP2001.
- 2009 : Agrément définitif n° 004/AG/SAC/MESCURU/DES/DFS du 10 avril 2009.
- 2016 : Autorisation de changement de dénomination de programmes de formation n° 0128/MESR/DGES/DESP du 21 janvier 2016.

1. Présentation du programme évalué

L'établissement compte à ce jour 400 étudiants toutes filières confondues et propose les formations suivantes :

- Licence Professionnelle Qualité Sécurité Environnementales et Alimentaires (QSEA),
- Licence de Commerce et Affaires Internationales (CAI),
- Licence de Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA),
- Licence de Gestion de la Logistique et Transport GLT.

L'objectif général de l'institution étant de dispenser des formations professionnelles à forte valeur ajoutée qui favorisent l'insertion des étudiants dans le monde du travail. Le programme de la licence professionnelle en Commerce et Affaires Internationales a été élaboré pour lutter contre le manque d'efficacité externe de l'enseignement supérieur¹.

La maquette de la Licence CAI a été conçue suivant l'esprit du système LMD avec un découpage des enseignements en six (6) semestres et la valorisation des Unités d'enseignements avec des crédits.

La formation se déroule sur six (6) semestres. Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement libellées et répertoriées dans les tableaux ci-dessous. Le tableau n° 1 présente les

¹ Page 7 du rapport d'auto-évaluation

unités d'enseignements et les éléments constitutifs du semestre 1 et du semestre 2 de la Licence. Chaque semestre est composé de trois (3) unités d'enseignements.

TABLEAU 1 : LES UNITES D'ENSEIGNEMENT DES SEMESTRES 1 ET 2

SEMESTRE1	SEMESTRE 2
UE1 GEDECOM111 : Gestion des Operations de Commerce International I (Crédits 14)	UE4 GEDECOM 421 : Gestion des Opérations de Commerce international Ii (Crédits : 13)
UE2 OUTGEST112 : Outils de Gestion I (Crédits : 07)	UE5 COMINTER 422 : Communication internationale Ii (Crédits : 09)
UE3 COMENVIRO113 : Communication et Environnement (Crédits : 09)	UE6 OUTGEST423 : Outils de Gestion Ii (Crédits08)

Le tableau n° 2 présente les unités d'enseignements et les éléments constitutifs du semestre 3 et du semestre 4 de la Licence. Chaque semestre est aussi composé de trois (3) unités d'enseignements.

TABLEAU 2 : LES UNITES D'ENSEIGNEMENT DES SEMESTRES 3 ET 4

SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
UE7–GEDECOM231 : Gestion des Opérations de Commerce international Iii (Crédits 13)	UE10–GEDECOM241 : Gestion des Opérations de Commerce international Iv (Crédits : 10)
UE8–GESCOM233 Outils de Gestion	UE11 – COMINTER242 : Communication et
UE3–COMINTER232 : Communication et Environnement international Iii (Crédits : 09)	UE3–DIMENVIRO233 : Dimension Environnementale Iv (Crédits 06)

Le tableau n° 3 présente les unités d'enseignements et les éléments constitutifs du semestre 5 et du semestre 6 de la Licence. Chaque semestre est composé de quatre (4) unités d'enseignements obligatoires et de quatre (4) unités d'enseignements optionnelles.

TABLEAU 3 : LES UNITES D'ENSEIGNEMENT DES SEMESTRES 5 ET 6

SEMESTRE 5	SEMESTRE 6
UE1 – ENVEJ351 : Environnement économique, Géopolitique et juridique (Crédits : 9)	UE1 –TECHMAG-361 techniques de Management (Crédits : 6)
UE2–TECOFIN352 : Techniques quantitatives (Crédits : 5)	UE2–TECHCOM-362 Opérations financière (Crédits : 4)
UE3–OUDECOM353 : Outils de Communication (Crédits : 7)	UE3–OUCOM363 : Outils de Communication ii (Crédits : 6)
UE4:STAPRO 354 : Stage et Projet Tutoré (Crédits : 1)	UE4:STAPRO 354 : Stage et Projet Tutoré Ii (Crédits : 6)
OptionnelUE5A : GESPRO355A : Gestion de Projet (Crédits : 8)	OptionnelUE5A : GESPRO365A : Gestion de Projet Ii (Crédits : 8)
OptionnelUE5B : GESCOJU 355 B : Gestion comptable et juridique (Crédits : 8)	OptionnelUE5B : GESCOM365B : Gestion financière et Comptable (Crédits : 8)
OptionnelUE5C : ACHLOG355C : Achat-Logistique (Crédits : 8)	OptionnelUE5C : ACHLOG365C : Achat-Logistique Ii (Crédits : 8)
OptionnelUE5D : SUPCHAIN 355 D: Supply Chain Management (Crédits : 8)	OptionnelUE5D : SUPCHAIN 365D: Supply Chain Management (Crédits : 8)

Les unités d'enseignement sont conçues pour l'acquisition de connaissances et méthodes de travail qui facilitent l'accès au marché du travail. Elles regroupent des pôles de compétences composés de modules. Le tableau n°4 présente la répartition des Crédits par pôle de compétences.

TABLEAU 4 : REPARTITION DES CREDITS SELON LA NATURE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS

	SEM 1	SEM 2	SEM 3	SEM 4	SEM 5	SEM 6	
COMMERCE INTERNATIONAL	14	13	13	10			50
OUTILS DE GESTION	7	8	8	8	5	6	40
COMMUNICATION	9	9	9	10	7	6	48
AUTRE					17	12	29
PROJET TUTEUR OU STAGE		2	2	2	1	6	13

Une analyse des crédits alloués aux Unités d'enseignements de la Licence professionnelle en CAI montre :

- un déséquilibre de la maquette : les deux premières années de la licence reprennent le programme de BTS et la troisième année qui devrait être une année de spécialisation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances connexes et générales ;
- les unités d'enseignements de commerce international comportent un nombre élevé d'éléments constitutifs et de crédits ;
- le semestre 4 a un total de 28 crédits après corrections (24 sur la maquette en annexe) ;
- les crédits réservés au stage sont très faibles pour une licence professionnelle.

De manière générale sur les trois années de Licence, les crédits alloués :

- aux enseignements en « Commerce international » sont au nombre de 50,
- aux enseignements en « Communication » sont au nombre de 50,
- aux enseignements qui relèvent des « Outils de gestion » sont au nombre de 42,
- aux enseignements aux disciplines connexes sont au nombre de 29,
- à l'insertion professionnelle (stage et projet tutoré) au nombre de 7.

Chaque module décline le contenu de la formation dispensée sous forme de thèmes.

Le volume horaire présentiel total (cours + travaux dirigés) du programme est de deux mille cinquante-quatre heures (2054 heures sur un total de 3640 heures). Ces heures sont réparties comme indiqué ci-dessous :

- Cours : 1334 heures, soit 37 % du temps de présence,
- Travaux dirigés : 720 heures, soit 20 % du temps de présence,
- Travail personnel de l'étudiant : 1666 heures, soit 44 % du temps de présence.

Le tableau n°5 présente le décompte des heures présentielles, des heures de travail personnel de l'étudiant et des crédits par semestre.

TABEAU 5 : DECOMPTE DES HEURES PRESENTIELLES ET DES CREDITS PAR SEMESTRE

Semestre	CM	TD/T P	CM+ TD	TPE	VHT	Crédi ts	CM	TD/T P	CM+ TD	TPE	VHT
semestre 1	260	142	402	198	600	30	43 %	24 %	67 %	33 %	100 %
semestre 2	252	134	386	214	600	30	42 %	22 %	64 %	36 %	100 %
semestre 3	262	160	422	238	600	30	44 %	27 %	70 %	40 %	100 %
semestre 4	232	164	396	224	600	30	39 %	27 %	66 %	37 %	100 %
semestre 5	168	76	244	356	600	30	28 %	13 %	41 %	59 %	100 %
semestre 6	160	44	204	436	640	30	25 %	7 %	32 %	68 %	100 %
Total	1334	720	2054	1666	3640	180	37 %	20 %	56 %	44 %	100 %

Les connaissances professionnelles métiers représentent 44,82 % du volume horaire présentiel et 40,55 % des crédits consacrés du programme.

Les études liées à l'environnement économique et juridique des affaires, les connaissances professionnelles générales, les langues vivantes étrangères, les outils de communication et informatique et la culture générale représentent 55,18 % des heures.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP.

Il décrit la démarche, les techniques utilisées pour la recherche d'information et d'éléments de preuve qui ont été nécessaires pour l'élaboration du rapport d'auto-évaluation.

Il fait également une description de l'établissement, de l'organisation administrative et du programme qui fait apparaître :

- les contacts des responsables administratifs,
- les références de l'agrément définitif du Ministère de tutelle,
- le mode de management,
- les responsabilités administratives,
- les appréciations du programme suivant le référentiel de l'ANAQ-SUP,
- les forces, les faiblesses et les perspectives du programme.

De manière générale, le document est bien structuré et est d'une lecture facile.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite des experts a démarré le 16 juin 2016 sur le site à 9 h 6 au lieu de 8 h 30 comme prévu dans le planning. La Sœur directrice, Dr Madeleine SENE, nous a accueillis et installés dans son bureau.

À l'entame de la visite, Dr Mohamed Moro KOITA a présenté les membres de l'équipe d'Experts et les objectifs de la mission d'évaluation. La Sœur directrice de l'établissement, Dr Madeleine SENE, a procédé à la présentation de son équipe composée de :

N°	NOM	SPÉCIALITÉS
1	BOULARD Solène	Enseignante, CIAQ
2	CABRAL Léopold	Enseignant, Responsable Filière tertiaire
3	GBAGUIDI Ambroise	Professeur, responsable Stages
4	MOSSER Chantal	Enseignante Droit/Com. Inter.
5	SAMB Abdoulaye	Enseignant, Responsable Filière scientifique

En accord avec la Directrice de l'établissement, nous avons convenu de réaménager le planning pour rattraper le léger retard.

Ainsi Dr Madeleine SENE et son équipe ont procédé à une présentation de l'établissement et celle de la Licence professionnelle en Commerce et Affaires internationales. À l'issue de celle-ci, l'équipe d'Experts et l'administration ont échangé sur le contenu du rapport d'auto-évaluation. Des questions ont été posées au cours de cette présentation en se référant au référentiel d'évaluation externe et les éléments de preuve correspondants ont été réclamés au responsable.

Nous avons ensuite procédé aux entretiens avec les enseignants, le Personnel administratif technique et Service (PAST) et les étudiants.

Puis, nous avons procédé à la visite des locaux. Ensuite, nous nous sommes retrouvés entre experts pour une synthèse de la journée avant de procéder à une restitution orale avec la Direction de l'ISJA POST BAC et quelques membres du comité de pilotage.

Nous avons terminé notre mission aux environs de 17 heures. Elle s'est déroulée dans des conditions acceptables. C'est l'occasion, pour nous, de remercier la direction de l'ISJA POST BAC pour l'accueil et les conditions de travail mises à notre disposition pour effectuer notre mission.

3.2. Appréciation de la visite

L'équipe d'experts a rencontré les différentes composantes de l'institution, à savoir le corps enseignant, le personnel administratif, technique et de services (PATS) et les étudiants. La visite s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Les experts ont relevé :

- des salles de cours bien aménagées,
- un règlement intérieur affiché dans les salles,
- un environnement de travail agréable.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-SUP

Le rapport d'auto-évaluation est facile à lire. Il comprend 76 pages avec des éléments de preuve dans le corps du texte. La liste des membres du comité de pilotage est clairement indiquée dans le document ainsi que leurs responsabilités. Il reprend les différents champs d'évaluation des standards de qualité contenus dans le référentiel d'évaluation de l'ANAQ Sup.

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le programme de Licence CAI est dispensé régulièrement depuis 2006, date à laquelle l'ISJA POST BAC a décidé de rajouter une année à son programme de BTS afin de permettre aux étudiants désirant poursuivre leurs études universitaires de le faire plus facilement.

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le programme de Licence CAI correspond bien à la mission de l'ISJA POST BAC dont l'orientation affichée est le développement des filières formant aux compétences qui répondent d'une part aux besoins du marché du travail et d'autre part à la volonté de certains étudiants de poursuivre leurs études universitaires.

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le rapport d'auto-évaluation précise que le programme a été conçu et élaboré de façon

consensuelle avec la contribution de professionnels. La direction de l'ISJA POST BAC a noué des partenariats avec des entreprises et oblige les étudiants à faire quatre stages obligatoires. Ces stages font l'objet d'un suivi continu d'un professeur référent.

Toutefois, les PV des rencontres avec le monde professionnel pour prendre en compte les évolutions des métiers et les mutations de l'environnement ne sont pas fournis. De plus, les annexes 10 n'accréditent pas l'idée que des ressources externes universitaires ou professionnelles participent à l'élaboration des programmes.

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les responsabilités, les compétences et les processus décisionnels sont établis dans un organigramme. Lequel organigramme présente quelques insuffisances :

- Les processus administratifs et ceux pédagogiques ne sont pas séparés et relèvent de l'autorité du chef d'établissement et du conseil de Direction
- Un organe scientifique et pédagogique avec des personnes habilitées, du point de vue académique, à décider de la création, de l'évolution ou de la fermeture d'un diplôme

Le rôle de la qualité apparaît comme mineur dans les processus pédagogiques. La qualité dans une institution académique doit être rattachée un organe académique d'orientation scientifique et pédagogique.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

L'ISJA POST BAC n'a pas mis en place des organes scientifique et pédagogique composés de professeurs de Rang A ou d'universitaires du domaine scientifique (Sciences de gestion). Toutefois, au sein du conseil de direction, on note la présence des enseignants permanents

du programme (annexe : 10).

L'équipe des experts recommande à l'institut de recruter un professeur de Rang A du domaine scientifique de la licence (en Sciences de Gestion) et de créer un comité d'orientation scientifique et pédagogique.

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Une cellule interne de qualité existe depuis 2001 et l'ISJA POST BAC a obtenu en 2004 une certification ISO. Cette cellule est fonctionnelle.

La fonctionnalité de la cellule doit être améliorée et axée sur les processus pédagogiques, cœur de Métier d'un établissement d'enseignement supérieur :

- améliorer la grille d'évaluation des enseignements,
- mettre en place un dispositif de retraitement et d'analyse de la grille d'évaluation des enseignements,
- mettre en place un processus de sélection des enseignants conforme à l'article 13 du décret 2011-1030 portant statut des établissements d'enseignement supérieur du 25 juillet 2011,
- normaliser les documents pédagogiques (syllabus) et les éléments qui composent le dossier des enseignants.

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

La maquette du programme répond aux standards LMD. La licence CAI comporte 6 semestres de 30 crédits. Les crédits sont capitalisables. Les heures de cours sont réparties en cours magistral, en travaux dirigés et en travail personnel de l'étudiant.

Toutefois, l'équipe d'experts a constaté les faits suivants :

- Les éléments constitutifs (EC) sont crédités à tort :
 - Les crédits doivent être affectés aux unités d'enseignements (UE)
 - Les EC d'une UE peuvent des coefficients
- La présence d'UE avec 6 éléments constitutifs et un nombre de crédits trop importants,
- Les éléments constitutifs des UE du semestre 1 ne sont pas regroupés de manière homogène et les remarques suivantes peuvent être formulées :
 - On retrouve l'anglais à l'UE 111, le français et l'espagnol à l'UE 113 alors que les trois auraient pu être dans une même UE (**UE de Langue et Communication**)
 - Les éléments constitutifs suivants : Commerce international, Commerce international appliqué, Marketing et Logistique doivent être regroupés dans une unité d'enseignements (**UE de Commerce international**)
 - Mathématique et Informatique peuvent être ensemble (**UE d'outils de formalisation**)
 - Économie, Comptabilité, droit et Géographie pourraient être ensemble (**UE d'Outils de compréhension**)
- Le semestre 6 dispose de 640 heures, soit 40 heures de trop non converties en crédits

Par ailleurs, l'équipe d'experts suggère aux acteurs du programme de mieux découper les unités d'enseignements des 6 semestres, de normaliser les syllabus (nom de l'EC, l'UE d'appartenance, le semestre, l'année d'étude de la licence, l'objectif de l'enseignement, le contenu, les prérequis, les méthodes d'évaluation, le plan du cours et une bibliographie) et les invite à s'assurer de l'appropriation des syllabus par les étudiants, afin que les évaluations de fin de module se fassent sur la base d'un référentiel.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de la formation.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le programme de la Licence CAI propose des méthodes d'enseignement et d'évaluation adéquates pour le marché de l'emploi. Les fondamentaux des formations en Commerce et Affaires Internationales sont enseignés et les étudiants font des stages en entreprises et soutiennent des dossiers pratiques.

Le texte organique qui encadre les Jurys d'examen existe et précise les modalités d'évaluation des étudiants et d'obtention du diplôme. Le cadre juridique du LMD est respecté pour ce qui est des conditions de passage et de validation des semestres et des unités d'enseignements. Les jurys d'examen sont régulièrement convoqués.

Par contre, l'établissement ne produit pas de relevé de crédits, de suppléments au diplôme et n'inscrit pas l'année de validation des unités d'enseignements.

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômés académiques ont été décrites et les étudiants sont informés des conditions et des règles d'obtention des attestations et des diplômes.

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les PV de délibération sont disponibles, l'équipe d'experts a pu apprécier le taux de réussite. En plus, les différents acteurs sont unanimes, un dispositif de suivi et d'encadrement existe et permet aux étudiants de mieux comprendre certains enseignements.

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Le corps enseignant est composé pour l'essentiel de vacataires et l'article 13 du décret portant statut des établissements d'Enseignement supérieur n'est pas toujours respecté. Par ailleurs, aucun universitaire (Professeur, Maître de conférences, Docteur) du domaine scientifique n'enseigne dans cette licence. Des professionnels prennent part aux enseignements, mais nous n'avons pas pu vérifier s'ils sont du domaine d'étude (attestation de travail et CV actualisé).

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur-le-champ : NON ATTEINT

Les contrats et les cahiers de charges stipulent les différentes activités assignées aux enseignants et elles ne portent pas sur la recherche. Les activités de recherche des enseignants vacataires ne portent pas le sceau de l'institut.

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

L'école dispose de 5 enseignants permanents et de 15 vacataires pour la Licence CAI. Aucun d'eux n'a bénéficié d'une mobilité avec un partenaire institutionnel au Sénégal ou à l'étranger. L'ISJA POST BAC n'a également pas bénéficié de la mobilité de PER provenant de partenaires.

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Les conditions d'admission sont bien spécifiées (cf. *Annexe 16 Procédure Admission*), communiquées aux candidats à travers des supports de communication (flyers disponibles dans les locaux et sur le site de l'ISJA POST BAC www.isjapotbac.sn).

Le principe absolu de l'institution est de n'admettre que des élèves titulaires du Baccalauréat.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Standard 5.03 : La mobilité des étudiants (es) est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le système LMD appliqué permet une mobilité des étudiants dans un cycle. Le programme reçoit des étudiants d'autres institutions et sur la base du BTS d'État les étudiants du programme sont acceptés par des établissements publics d'enseignement supérieur.

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants (es).

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le ratio nombre d'étudiants/PER permanent est faible par si l'on prend en compte les vacataires, le taux est bon. Qualitativement, l'encadrement pourrait être amélioré par la sélection de PER vacataire titulaire du doctorat dans les domaines scientifiques des sciences de gestion ou des sciences économiques.

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants (es) dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Le programme de formation prévoit plusieurs éléments constitutifs relatifs au stage et des soutenances de dossiers pratiques qui permettent aux étudiants d'appliquer les compétences acquises durant la formation. À l'issue du stage en entreprise qui est obligatoire, l'étudiant présente un rapport, qui fera l'objet d'une soutenance devant un jury.

Champ d'évaluation 6 : Dotations en équipement et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

L'établissement dispose de locaux adéquats pour contenir les étudiants toutes filières confondues. Les salles de classe sont spacieuses et non surchargées. Toutefois, les experts-évaluateurs ont remarqué des problèmes de sécurité liés au balisage de quelques issues de secours, d'absences de rampes aux escaliers et d'un revêtement glissant, et non adéquat, à plusieurs endroits. Des extincteurs de plusieurs types de feu sont disponibles. Mais, ils ne sont pas installés dans tous les bâtiments et à tous les étages. Enfin, les dates de validité ne sont pas spécifiées.

Un problème d'hygiène se pose pour certaines toilettes qui ne sont pas régulièrement nettoyées. Plusieurs étudiants ont soulevé les problèmes de poussière dans les salles dont le nettoyage n'est pas régulier.

Un plan d'évacuation existe et est matérialisé. Mais les issues ne peuvent pas être facilement déverrouillées (cadenas, lourdeur de la porte latérale, etc..).

5. Points forts

- La discipline et la réputation de l'ISJA POST BAC
- Infrastructure et sécurité
 - Qualité des locaux
 - Spacieux et aérés
 - Cadre agréable pour les études
 - Pédagogie et programme d'étude
 - 22 semaines de stage
 - le LMD est respecté
 - les quantum horaires sont respectés.

6. Points faibles

- Infrastructure et sécurité
 - Équipement vieillissant dans les salles de classe
 - Balisage des issues de secours à faire
 - Extincteurs manquants dans certains bâtiments
 - Validité des extincteurs à vérifier
 - Hygiène des toilettes à améliorer
 - Nettoyage de toutes les salles de classe à assurer
- Pédagogie et programme d'étude
 - Maquette à améliorer
 - UE à homogénéiser
 - Syllabus à standardiser
 - Allouer les crédits aux UE et non les éléments constitutifs
 - Découpage des heures à revoir
 - Évaluation des enseignements
 - Questionnaire à établir
 - Système de traitement à mettre en place
 - Gestions des examens et des notes
 - Copies à ne pas mettre dans les casiers à la salle de professeurs
 - Gérer les notes avec des logiciels adéquats, et non Excel
 - États à produire

- Relevé de crédit(s)
- Supplément au diplôme
- Dans les relevés de notes, mettre l'année de validation des UE
- Pour ce qui est de la gouvernance académique
 - Création Comité scientifique et pédagogique (COSP) avec des prérogatives exclusives sur le volet académique
 - Les changements de programme et l'évaluation des programmes doivent relever de ce COSP.

7. Appréciations générales

Dans l'ensemble, le dossier de l'ISJA POST BAC présente des qualités, dont certaines, ont été confirmées par la visite sur site. Cependant, des faiblesses ont été notées au niveau des maquettes, des syllabus et des processus académiques de création et de transformation des curricula.

8. Recommandations à l'établissement

L'ISJA POST BAC doit :

- corriger les maquettes, normaliser les *syllabii* et établir un vrai questionnaire d'évaluation des enseignements,
- confier l'autorité des processus académiques à un organe d'orientation scientifique et pédagogique,
- disposer dans le corps professoral d'universitaires du domaine scientifique,
- mettre en place un programme de mobilité des étudiants.

9. Proposition d'avis

ACCREDITATION REFUSEE

Table des tableaux

Tableau 1 : Les unités d'enseignement des semestres 1 et 2	4
Tableau 2 : Les unités d'enseignement des semestres 3 et 4	4
Tableau 3 : Les unités d'enseignement des semestres 5 et 6	5
Tableau 4 : Répartition des crédits selon la nature des unités d'enseignements.....	6
Tableau 5 : décompte des heures présentiellees et des crédits par semestre.....	7